

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
COMMUNE DE MEYMAC
Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois,

Le trente mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Christian LEFRANCOIS, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Alain VERMOREL, Thierry BAILLARD, Corinne BRINDEL, Sandra CHARRIERE

Absents excusés : Mélanie FLAMENT, Charlotte BOURG

Procurations : Anne-Marie AUBESSARD à Jean-Pierre SAUGERAS, Catherine NIRELLI à Marie-Hélène CHAUQUET, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL

Date de la convocation : 20 mars 2023

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

**DELIBERATION N° 2023-02-03- C - COMPTE ADMINISTRATIF 2022- BUDGET ANNEXE
ASSAINISSEMENT- AFFECTATION DU RESULTAT**

Les membres du Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Administratif 2022 du Budget annexe,

Considérant les éléments suivants :

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	210 566,11
Dépenses	170 937,05
Résultat de l'exercice	39 629,06
Résultat antérieur reporté	267 085,43
Résultat cumulé	306 714,49

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	228 964,68
Dépenses	154 677,08
Résultat de l'exercice	74 287,60
Résultat antérieur reporté	182 759,42
Résultat cumulé	257 047,02

RESTES A REALISER

Recettes	36 821,23
Dépenses	220 927,36
Solde	-184 106,13
7Résultat	72 940,89

**DECIDENT D'AFFECTER A L'UNANIMITE LE RESULTAT CUMULE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
COMME SUIV**

**L'EXCEDENT de la section de fonctionnement de 306 714,49 sera repris au Budget primitif 2023 ligne
002 « report à nouveau créditeur**

La Secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

REÇU LE

25 AVR. 2023

SOUS-PRÉFECTURE D'USSEL

(CORRÈZE)

Le 30 MARS 2023

Accusé de réception en préfecture
30331-2023-02-03-C-DE
Adjoint au Maire
Date de télétransmission : 03/04/2023
Date de réception préfecture : 03/04/2023

Jean Pierre SAUGERAS